



**LES CHAMPS - GÉRAUX**



# Bulletin Municipal



*n°73*

*Juillet 2019*





*Chers concitoyens,*

*La période des vacances a commencé sous une forte chaleur. C'est néanmoins un moment très agréable pour les vacanciers, dommage que tout le monde ne puisse pas en profiter.*

*Beaucoup de jeunes ont passé leurs examens avec succès. Je les félicite et je n'oublie pas ceux qui ont échoué ; ils auront une seconde chance l'année prochaine. A tous ceux qui s'appêtent à entrer dans le monde du travail, je leur souhaite une pleine réussite.*

*Les nouveaux panneaux de signalisation des villages seront mis en place en septembre. Les anciens étaient, pour un certain nombre, très détériorés ou avaient même disparu.*

*Un dossier qui nous tient particulièrement à cœur est la sécurisation des villages. Nous avançons dans la réflexion et espérons une mise en œuvre avant la fin de l'année.*

*Le PLUi remplacera notre PLU en début d'année prochaine. Nous vous en parlons depuis plus de trois ans. La diminution du nombre de zones constructibles, afin de ne pas dépenser trop d'espace, est le changement le plus important.*

*L'enquête publique qui permettra à chacun de formuler ses propositions ou ses observations commencera le lundi 12 août pour 6 semaines. Le détail des permanences et des modalités figure dans la rubrique « infos pratiques » du bulletin, ainsi que sur les 3 affiches jaunes présentes sur la commune.*

## **SOMMAIRE**

**Vie municipale**

**Vie associative**

**Infos pratiques**

*Le réseau de téléphonie mobile devrait s'améliorer au cours du premier semestre 2020. Deux antennes vont être implantées, l'une aux Bruyères, l'autre entre Frolou et la Basse Ville Gromil. Les dossiers d'information sont consultables en mairie.*

*La voirie du lotissement La Lande de la Croix a été refaite au mois de juin. Elle en avait bien besoin. D'autres travaux de voirie communautaire vont être faits aux Bruyères et à Frolou en septembre ou octobre.*

*L'année scolaire s'est déroulée sereinement grâce à une équipe pédagogique active. Une nouvelle enseignante est nommée à la rentrée mais cela ne remettra pas en question la motivation. La municipalité de son côté fait le maximum pour favoriser les bonnes conditions d'accueil et de travail de chacun.*

*Le sujet d'actualité de notre territoire est la suspension des accouchements à la maternité de l'hôpital de Dinan, faute d'anesthésistes.*

*Le 2<sup>ème</sup> projet de santé a pourtant retenu la présence de 2 maternités (Dinan et St Malo) sur le territoire et reconnu le potentiel de développement de la maternité de Dinan.*

*Le manque d'anesthésistes est une problématique que nous espérons ponctuelle, afin de permettre la reprise des accouchements et le maintien des autres services de façon pérenne.*

*Les élus, le personnel de l'hôpital et les habitants se sont mobilisés.*

*Transmettons un message positif et une image dynamique de notre hôpital en général, et de la maternité en particulier.*

*Nous sommes en plein été mais je profite de ce bulletin pour vous annoncer que le repas du CCAS aura lieu cette année le 1<sup>er</sup> décembre. C'est un moment de convivialité que je vous invite à venir partager avec le plus grand nombre.*

*Je vous souhaite bonne continuation.*

*A bientôt.*

*Le Maire,  
Georges LUCAS*

## CONSEIL MUNICIPAL du 19 FEVRIER 2019

### Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat - Commune

Le compte administratif 2018 de la COMMUNE est approuvé à l'unanimité des membres présents. Mr le Maire ne prend pas part au vote.

#### Résultat de l'exercice 2018 :

Section de fonctionnement : excédent de 234 860.01 €

Section d'investissement : excédent de 4 904.16 €

#### Résultat de clôture :

Section de fonctionnement : excédent de 694 761.74 €

Section d'investissement : déficit de 14 247.73 €

Solde des restes à réaliser en dépenses d'investissement : 8 202.77 €.

#### Affectation du résultat :

Recettes d'investissement : c/ 1068 : 22 450.50 €

Recettes de fonctionnement : c/ 002 : 672 311.24 €

### Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat - Lotissement

Le compte administratif 2018 du Lotissement DOMAINE DE LA GATINAIS est approuvé à l'unanimité des membres présents. Mr le Maire ne prend pas part au vote.

#### Résultat de l'exercice 2018 :

Section de fonctionnement : déficit de 29 672.45 €

Section d'investissement : 0

#### Résultat de clôture :

Section de fonctionnement : excédent de 30 823.60 €

Section d'investissement : 0 €

#### Affectation du résultat :

Recettes de fonctionnement : c/ 002 : 30 823.60 €

### Comptes de gestion 2018 – Commune et lotissement

Le conseil déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 sur les budgets de la commune et du lotissement par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### Compte rendu commission « voirie » du 9 février

Le CR est fait par Denis GOUPIL. La commission a fait le tour de la commune et relevé différents travaux à réaliser (décapage, empiérement, trous à boucher, grilles pour capter les eaux pluviales). Le service travaux de voirie de Dinan Agglomération est intervenu à notre demande pour effectuer les premiers travaux. D'autres interventions seront nécessaires pour en faire un maximum.

Concernant les travaux de fauchage des accotements et des talus, nous avons demandé à 5 entreprises de faire des devis. 3 ont répondu et le conseil choisit ETAR ENVIRONNEMENT.

Concernant les travaux de réfection des routes, ceux prévus l'année dernière de la Noë à la route des Bruyères n'ont pas été réalisés car l'appel d'offres avait été lancé trop tard par Dinan Agglomération. Ils le seront cette année, en même que les travaux 2019 prévus route des Bruyères, accès à la ferme de Frolou et s'il reste des crédits à Couaqueux, du centre du village à la limite d'Evran.

Pour rappel, le montant AC est utilisé de la façon suivante : 75 % pour l'investissement (réfection des routes) et 25 % pour le fonctionnement (creusage des fossés des routes à refaire)

### **Compte rendu de la commission « signalisation » du 14 février**

Nous avons consulté 3 fournisseurs. 2 ont répondu, le 3<sup>ème</sup> s'est retiré car il travaille en collaboration avec un candidat. Le conseil a examiné les propositions des sociétés LACROIX et SPM et retenu SPM de Lanvollon. Nous allons maintenant affiner nos besoins précis.

Concernant les panneaux de police, les mêmes fournisseurs ont été sollicités. Le conseil décide que ce dossier sera examiné dans le cadre de la sécurisation des villages. Une étude sur la Pesnais a déjà été faite par le Département et l'ADAC pour ce qui concerne la portion sur la RD 2. Le coût estimé de l'aménagement de sécurité était élevé et bien supérieur à notre enveloppe budgétaire (74 000 € en 2018 avec une subvention inscrite au Contrat de Territoire de 36 900 €). La réflexion porte sur l'opportunité de consacrer la totalité du budget sur un seul village ou de répartir l'enveloppe sur d'autres villages qui nécessitent également une sécurisation.

### **Rapports sur le Prix et la Qualité du Service eau potable, assainissement collectif et non collectif**

Le Maire présente les 3 rapports 2017 qui sont approuvés par le Conseil :

#### Eau potable :

- ♦ Le service est exploité en affermage par la SAUR. Le contrat prend fin le 31/12/2018.
- ♦ Volume produit par le forage de la Ville Bézy à TREFUMEL : 590 909 m3 pour l'ex syndicat d'Evran
  
- ♦ Volume Importé : SPIR (35) pour 5 009 m3 et Syndicat de Caulnes pour 7 781 m3
- ♦ Volume exporté : 212 930 m3
- ♦ Rendement du réseau : 76 %
  
- ♦ Nombre d'abonnés : 513 aux Champs-Géraux
- ♦ La consommation moyenne par abonnement domestique est de 86 m3 / an, identique à 2016.
  
- ♦ Prix du m3 d'eau : 3.09 € pour 120 m3

#### Assainissement non collectif géré par le SPANC de Dinan Agglomération

- ♦ Nombre d'installations : 375
- Le SPANC assure tous les contrôles obligatoires : conception (8 en 2017), réalisation (5), fonctionnement (2) et vente (3).
- Les contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés en 2016, les prochains auront lieu en 2024 suivant une harmonisation de la périodicité sur les 64 communes.
- ♦ Taux de conformité des installations sur la commune : 36.27 %.
- Subventions de l'Agence de l'Eau pour des opérations de réhabilitation : 6 demandes déposées, 1 chantier réalisé.
- En 2018 et 2019, harmonisation des tarifs des contrôles : 80 € pour conception, 90 € pour réalisation, 110 € pour fonctionnement et vente.

#### Assainissement collectif géré par le SPAC de Dinan Agglomération :

- ♦ Type : lagunage et réseau séparatif
- ♦ 147 abonnés représentant 338 habitants
- ♦ Tarif pour 120 m3 : 1.37 € TTC/m3 comprenant l'abonnement (27 € HT), la part proportionnelle et les taxes. Le tarif de notre commune reste le moins élevé mais il y aura une harmonisation à partir de 2019.

### Questions diverses

Fourniture et pose de 2 prises de courant sur éclairage public existant dans le bourg : le conseil valide le devis du SDE de 360 €.

Cartographie du cimetière : modifications et création de zones. Le conseil approuve le devis de la société GESCIME de 595 € HT concernant la cartographie du cimetière. Les travaux consistent en la modification des sous-plans et la création de nouvelles zones d'emplacements.

Cambriolage à la mairie dans la nuit du 2 au 3 février : le devis de Mr HOMO pour le changement de la porte du bureau du Maire et autres réparations de 915 € a été transmis à l'assurance AXA qui prendra en charge moins la franchise de 296.25 €. Rien n'a été volé.

## CONSEIL MUNICIPAL du 2 AVRIL 2019

### Compte rendu de la commission finances du 12 mars

- ❶ Subventions 2019 : reconduction des associations bénéficiaires et des montants 2018 + une subvention à l'Etoile Sportive étant donné la reprise d'activités de l'équipe adultes.
- ❷ Taux des taxes : maintien des taux de 2018
- ❸ Investissements : proposition des investissements connus (crédits reportés, capital des emprunts, maintien des projets inscrits l'année dernière). D'autres prévisions seront faites au budget.

### Vote des subventions :

Le conseil vote les subventions suivantes : Etoile Sportive : 500, APE : 715 - Société de Chasse : 540 - Club du 3<sup>ème</sup> Age : 275 – FNACA : 170 - Entente du Brice : 430 - S TEAM : 275 - Los Campos : 170 - Pétanque Gérausienne : 430 - Au Fil des Champs : 170 - Les Classes : 170 - Le Jardin des Hérissons : 275 – CCAS : 5 000 - Cercle Culturel Rance Linon : 105 -Amicale Laïque Evran : 75 - Chambre des Métiers Dinan : 100 - Croix d'Or Dinan : 22 - Secouristes Actifs Dinan : 30 - Centre anticancéreux St Brieuc : 130 - APAJH des Cd'A : 15 - Paralysés de France : 15 – Hameçon : 30 – Téléthon : 100 - France Adot : 30 – RASED : 118 - Comice Agricole : 646 (versé si Dinan Agglo ne verse pas de subventions de secteur) - Saveurs du Poudouvre : 30.

### Vote des taux des taxes 2019

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2018 à savoir :

TH : 11.55 %

TF : 12.39 %

FNB : 56.68 %

Produit : 197 393 €

### Vote du budget Commune :

Le budget primitif 2019 de la commune est voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : 1 322 910.84 € (dont 683 514,34 € pour financer l'investissement)

Investissement : 784 515.34 €

### Vote du budget Lotissement « Domaine de la Gatinais »

Le budget primitif 2019 du lotissement est voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : 61 015,60 €

Investissement : 0 €

### Panneaux de signalisation

Lors de la précédente réunion, le conseil municipal avait décidé de confier la fourniture et la pose des panneaux de signalisation à la société SPM de Lanvollon.

Le conseil adopte le devis présenté (18 000 € avec la pose) et donne pouvoir à Mr le Maire pour le compléter du nombre de panneaux de situation de lieu-dits que le conseil juge nécessaire d'ajouter.

Le conseil décide que :

- ⇒ les panneaux seront de couleur gris anthracite,
- ⇒ le logo de la commune figurera sur les panneaux de situation de lieu-dit uniquement,
- ⇒ tous les lieux-dits auront un panneau de situation
- ⇒ le dossier des panneaux diagrammatiques et le plan d'ensemble de la commune seront examinés dans un deuxième temps.

### Rénovation de 13 foyers d'éclairage public et commande

Le conseil approuve le projet d'éclairage public « rénovation de 13 foyers et commande » présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour l'année 2019 pour un montant estimé de 8 600 € HT. Le montant à la charge de la commune sera de 5 160 €.

### Extension de l'éclairage public du Domaine de la Gatinais

Le conseil municipal approuve le projet d'éclairage public « extension de l'éclairage public du Domaine de la Gatinais » présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour un montant estimé de 2 800 € HT. Il s'agit d'un lampadaire supplémentaire sur la VC 19 en face l'entrée du terrain de foot.

Le montant à la charge de la commune sera de 1680 €.

### PLUi : avancée du dossier : arrêt du projet

Suivant le calendrier qui était prévu, le dossier en est au stade de l'arrêt du projet. Le conseil communautaire l'a donc arrêté lors de la réunion du 25 mars dernier par 67 voix pour, 7 voix contre et 13 abstentions. Georges LUCAS s'est abstenu. Les communes ont 3 mois pour se prononcer : avis favorable, avis favorable avec observations, avis défavorable motivé.

Sandrine JUHEL présente le dossier et rappelle les 4 grandes zones qui existeront dans le PLUi :

- U : zones Urbaines à vocation mixte ou spécialisée
- AU : zones à Urbaniser
- A : zones Agricoles
- N : zones Naturelles

Ces zones peuvent être divisées en sous-secteurs (par exemple UA, UB, UY, 1 AU, 2AU...)

Elle rappelle également nos 3 Orientations d'Aménagement Programmé (OAP) :

- Derrière le lotissement de la Châtaigneraie
- La Ville Gromil (permis d'aménager de Mr Lemarchand)
- Entre le bourg et Frolou

Les cartes traduisent la division du territoire de la commune en ces différentes zones.

Le dossier est consultable en mairie ou sur le site de Dinan Agglomération. L'enquête publique aura lieu en août et septembre. Le public sera informé et invité à rencontrer le commissaire-enquêteur.

Le Maire revient sur la raison de son abstention. Il considère que notre commune a respecté scrupuleusement les consignes de Dinan Agglo concernant les zones U. D'autres l'ont fait dans une moindre mesure et ont été satisfaites dans leurs choix.

Il propose de classer la partie urbanisée de Fautrel en zone U. Cette possibilité ne remettrait pas en cause l'économie de l'espace agricole et ne constituerait pas une extension du village. Elle ne concernerait que quelques parcelles situées entre la zone Uy et la zone Nh du PLU actuel. La présence d'un siège d'exploitation agricole à l'approbation du PLU actuel avait empêché le classement de ces parcelles en zone constructible. Ce n'est plus le cas.

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à l'arrêt du PLUi sous réserve de la prise en compte de la demande suivante :

- ⇒ Prise en compte de la demande de classer la partie urbanisée de Fautrel en zone U.

### **QUESTIONS DIVERSES**

3 DIA : 1 La Basse Pesnais, 1 La Pesnais, 1 La Ville Gromil. Pas de préemption.

Sécurisation des villages : Le conseil décide d'autoriser le Maire à passer une convention avec Dinan Agglomération dans le cadre de la prestation d'ingénierie pour le projet de sécurisation des villages.

Soutien à la maternité de l'hôpital de Dinan : le conseil municipal demande le maintien et le développement d'une maternité accouchante sur le Centre Hospitalier de Dinan.

Le centre hospitalier de Dinan assure la proximité de la prise en charge des soins de qualité en toute sécurité et évite les fuites de patients vers d'autres territoires de santé tels que Rennes ou St Brieuc.

### Loi « Ecole de la confiance » - Amendement Ecole du socle

Le conseil municipal souhaite alerter les pouvoirs publics sur le projet de loi « Pour une école de la confiance » qui prévoit la création d' « établissements publics des savoirs fondamentaux » regroupant les classes de la petite section de maternelle à la fin du collège à l'échelle d'un bassin de vie.

Ces établissements seront expérimentés en septembre dans notre académie sous le terme « écoles du socle ».

Ils seront dirigés par un directeur qui gèrera un réseau d'écoles et de collèges et d'un directeur-adjoint qui exercerait les compétences attribuées au directeur d'école et assurerait la coordination entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> degré.

L'inquiétude est de voir la remise en cause de l'existence des directeurs d'école et également des écoles rurales.

Même si la création de ces établissements ne pourrait se réaliser qu'avec une demande conjointe du Département, des communes et des écoles concernées, cette loi n'inspire pas confiance car elle laisse présager la disparition de la compétence scolaire des communes.

Le conseil municipal exprime son désaccord et demande le retrait de l'amendement.

### Antennes téléphonie mobile

Le projet de ORANGE est toujours en cours, il pourrait se situer entre Frolou et la Basse Ville Gromil. FREE de son côté va construire un pylône aux Bruyères.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 21 MAI 2019**

### **Dossier signalisation**

Des modifications ont été apportées au devis SPM pour tenir compte des décisions prises par le conseil le 2 avril dernier. Le devis se décompose comme suit, pose comprise :

- ⇒ Lieux-dits de situation et directionnels : 19 330.66 € TTC
- ⇒ Directionnel St Malo / Rennes : 287.90 € TTC
- ⇒ Diagrammatiques : 3 200 € TTC

Le conseil décide de mettre un liseré rouge et l'écusson de la commune sur les panneaux directionnels comme sur les panneaux de situation.

### **Travaux d'enrobé voie interne lotissement La Lande de la Croix**

Plusieurs entreprises ont été contactées pour la réalisation de ces travaux. Une seule a répondu, la Sté COLAS qui propose le même prix que celui fait à Dinan Agglomération pour les travaux communautaires.

Le conseil adopte le devis de la Sté COLAS pour les travaux d'enrobé à chaud sur la voie interne du lotissement La Lande de la Croix. Montant : 36 800 € TTC

### **Changement des portes des vestiaires de la salle polyvalente**

Après examen des 3 devis reçus, le conseil valide celui de Mr Alain HOMO pour le changement de 5 portes. Montant : 10 860 € TTC

### **Sonorisation et vidéo projecteur salle polyvalente**

3 devis reçus. Le dossier est un peu technique et mérite de s'y attarder. Le conseil reporte son choix.

### **ECOLE**

#### **Achat de matériel :**

Devis L'ATHANOR – SEME : 5 319 € TTC.

- Jeux de cour - modules box et bench
- kit de motricité

Devis Mr LAGARRIGUE : 1 900.80 €

Vidéo projecteur avec support CANON  
Tableau blanc de projection

**Achat de livres pour la bibliothèque** : le Ministère de l'Education met en place un plan de création ou de revitalisation des bibliothèques des écoles. L'Etat contribue à la constitution d'un premier fonds sur la base de 1000 à 1500 € par école, sous réserve que la commune s'engage à financer l'équivalent.

En collaboration avec l'équipe enseignante, le conseil :

- ♦ donne un avis favorable au dépôt d'un dossier de candidature pour notre école
- ♦ s'engage à financer l'équivalent de la dotation de l'Etat

**Ecole de la confiance** : Mr le Député BERVILLE a envoyé une lettre au conseil municipal en réponse à la délibération prise pour demander le retrait de l'amendement sur « l'école de la confiance » (création d'établissements publics des savoirs fondamentaux). Dans ce courrier, Mr Berville affirme que ce dispositif n'a aucun caractère obligatoire et que nos inquiétudes ne sont pas fondées.

### **Remplacement du personnel titulaire indisponible**

Le conseil autorise le Maire à passer des contrats de travail à durée déterminée pour le remplacement du personnel titulaire indisponible.

### **Sécurisation des villages**

Le dossier n'a pas beaucoup avancé. Nous sommes en contact avec le service ingénierie de Dinan Agglo et le Département pour le village de la Pesnais. Mais il n'y a pas que ce village à étudier.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Rénovation de 15 foyers d'éclairage public**

Modification de la délibération 2019-02-06. Le nombre de foyers à rénover est de 15 au lieu de 13.

Le conseil approuve le projet pour un montant estimé de 9 800 € HT. Participation de la commune : 5 800 €.

### Achat d'une brosse de désherbage

Il s'agit d'un outil qui s'adapte sur le tracteur tondeuse pour arracher l'herbe. Suite à la démonstration, on s'aperçoit que pour une meilleure efficacité il faudra réparer la voirie le long des trottoirs et ne pas passer lorsque le temps est trop sec car cela fait beaucoup de poussière. C'est un outil très intéressant vu la surface que nous avons à traiter. Le conseil valide le devis MS Equipement : 3 132 € TTC.

Drapeau des Anciens Combattants : le drapeau actuel est vieux et très usagé, il convient de le remplacer. Devis Atelier LE MEE : 1 497.78 € TTC accepté.

### Décisions modificatives sur le budget communal

Objet	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
c/ 2315-217 Voie Lande de la Croix	2 000	
c/ 2188 -215 Livres de bibliothèque Ecole	1 500	
c/2188 - Désherbeuse	3 200	
c/ 2188 - Drapeau Anciens Combattants	1 500	
c/ 020 - Dépenses imprévues		8 200
<b>TOTAL</b>	<b>8 200</b>	<b>8 200</b>

Lutte contre le frelon asiatique : face à l'évolution à la hausse du développement des colonies de frelons asiatiques, le conseil décide :

- ♦ d'approuver la coordination par Dinan Agglomération des actions de lutte contre le frelon asiatique.
- ♦ d'approuver la demande de contribution financière communale faite par Dinan Agglomération, à hauteur de 50 % des frais engagés sur les prestations de désinsectisation des nids de frelons asiatiques.
- ♦ d'autoriser le Maire à signer la convention spécifique

DIA : le titulaire du droit de préemption est le Président de Dinan Agglomération, suivant l'avis de la commune. 2 DIA sont en cours d'instruction : 1 au Domaine de la Gatinais et 1 à Fautrel. La commune a renoncé à son droit de préemption.

Creusage des fossés avant travaux sur routes communautaires : bien que les voies soient presque entièrement communautaires (sauf agglomération), les communes restent les acteurs principaux des décisions en matière de voirie. Elles ont donc la possibilité de gérer directement le curage des fossés, aux frais de Dinan Agglo selon une enveloppe prédéfinie. Nous avons interrogé une entreprise pour les fossés de la route des Bruyères qui sera refaite cette année. Ses tarifs sont élevés, d'autres vont être contactées

### ETAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2019

#### NAISSANCES

Tao DUBOIS, Grammont, le 11 janvier  
Malo MARY, La Ville Morin, le 4 mars  
Julia PERROQUIN, Les Grands Tilleuls, le 25 mars  
Romane HUE, La Ville Gromil, le 9 avril  
Léa HERLET, La Ville Josse, le 28 mai  
Ethan NOWAK GUÉRIN, La Pesnais, le 7 juin  
Maeve PERRET, le Bourg, le 27 juin  
Adryann DION, La Pesnais, le 30 juin

#### MARIAGES

Dorothée LANSMANT et Mathias DUBOIS, Fautrel, le 23 février  
Monique CRESTEY et Sami DRISS, Bonne Fontaine, le 8 juin  
Marie-Laure SCOUARNEC et Jacques CABIOCH, Le Bourg, le 29 juin

#### DÉCÈS

Loïc SOLLIER, La Lande de la Croix, le 6 février  
Pierre ALLANO, Couaqueux, le 9 mars  
Jean OGER, Pont Cadeuc, le 24 avril

### BIBLIOTHÈQUE

Comme tous les ans, la bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.  
Rendez-vous le 7 septembre !

### ECOLE « LES CHANTS DU BRICE »

Cette année scolaire s'achève avec des souvenirs plein la tête...

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont achevé leur année scolaire avec une sortie dans la baie du Mont Saint Michel, financée par l'association des Parents d'Elèves et le transport par la marie des Champs-Géraux. Ils ont eu le loisir de découvrir la baie et son écosystème. Ils ont pu, pour leur plus grand bonheur, « tester » les sables mouvants.

Ces élèves se sont également rendus le lundi 1<sup>er</sup> juillet à « Toutes Voiles Dehors » à Bétineuc où ils ont pu rencontrer d'autres élèves des écoles environnantes. Des activités nautiques comme la voile et la pratique du canoë étaient organisées. Les élèves ont pu aussi jouer à des jeux de précision et au « foot golf ».

Les élèves de maternelle se sont rendus à Lancieux, sortie financée par l'APE et le transport pris en charge par la mairie des Champs-Géraux. Les élèves ont pu découvrir l'écosystème du littoral.

Les deux écoles du RPI se sont retrouvées pour célébrer la fête de l'école. Les enfants ont pu présenter un « flash mob » (danse réalisée avec tous les élèves du RPI). La journée s'est poursuivie avec des jeux organisés par les parents d'élèves.

Enfin, pour terminer cette année scolaire, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Champs-Géraux ont réalisé une randonnée à travers les chemins de la commune pour retrouver ensuite les élèves de maternelle afin de pique-niquer ensemble au stade. Des jeux ont été organisés l'après-midi.

Il y aura du changement au sein de l'équipe enseignante l'année prochaine.

➡ Mme Borderieux s'en va vers d'autres horizons, nous lui souhaitons plein de belles choses pour son année prochaine.

➡ La classe de MS / GS sera prise en charge par Mme Lelièvre (enseignante présente à l'école cette année mais avec les CE21 / CM1)

➡ La classe de CM1 sera prise en charge par Mme Saër Fernandez

➡ La classe de CM2 sera prise en charge par Mme Ziegler.

Nous nous retrouverons le **lundi 2 septembre** pour de nouvelles aventures.

En attendant, toute l'équipe vous souhaite d'agréables vacances et un très bel été.



La Directrice,  
Marion ZIEGLER

### Association Dominique SAVIO

Pour la location de la salle, s'adresser à Mme GRISON. Tél 02 96 27 40 54.

Je demande aux utilisateurs de la salle faire le moins de bruit possible à partir de 22 H 30 (fermer la porte, baisser la musique).

Pensez aux voisins qui ont des enfants !

Bonnes vacances à tous.

**Le Président,  
Pierre SIMON**

### Association « Les Classes »

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le bulletin de janvier, cette année le repas des classes 9 sera organisé le samedi 5 octobre à la salle polyvalente.

Pour les 20 ans de l'association, nous allons essayer de réunir un maximum de personnes. Chaque membre sera convié à cette soirée qui j'espère restera dans les mémoires.

Je vous invite dès à présent à en parler autour de vous, l'effet boule de neige est souvent plus important que tous les courriers envoyés et souvent ignorés.

J'attends quelques devis pour organiser une soirée à un tarif au plus juste et raisonnable pour tous. Dès que le prix sera définitif, il y aura un nouvel article dans la presse et vous pourrez vous renseigner à la mairie ou m'appeler au 06 60 83 90 26.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

**Le Président,  
Eric HENRY**

### LOS CAMPOS

Nous vous remercions de votre participation au repas du 11 mai.

Nos super héros ont voltigé de table en table pour vous satisfaire. Nous espérons que tout le monde a passé une agréable soirée.

La réunion de rentrée aura lieu le vendredi 13 septembre de 19 H à 21 H à l'espace jeunes (prenez vos pique-niques).

Nous rappelons que l'association est ouverte aux jeunes à partir de l'entrée au collège jusqu'à 18 ans.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Le Président,  
Flavien RENAULT**

### S TEAM

Notre balade moto du 16 juin nous a emmenés à Bourgbarré au sud de Rennes où nous avons fait la pause repas.

En traversant une trentaine de communes sur l'ensemble du parcours par les routes départementales, nous avons découvert de jolis endroits et sites inconnus.

C'est sous un beau soleil que la quarantaine de motos était de retour aux Champs-Géraux aux alentours de 18 H 30.

Notre rando VTT sera organisée le dimanche 6 octobre et c'est le samedi 9 novembre que partira le car pour le supercross de Paris. Le tarif est resté inchangé par rapport à l'an dernier : 115 € trajet et entrée.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances, ainsi qu'une bonne fin d'année à tous.

Dates à retenir :

6 octobre	rando VTT et pédestre
9 novembre	car pour le supercross de Paris

**Le Président,  
Eric HENRY**

### Société de Chasse « LA GERAUSIENNE »

Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de juillet nous fait déjà penser à la prochaine saison de chasse !

Le 23 mars, notre soirée repas chevreuil s'est déroulée dans la bonne humeur et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont partagé notre soirée.

Notre ball-trap a connu, comme les années passées, un succès à la hauteur de nos espérances et de l'organisation. Pendant deux jours, les tireurs ont satisfait leur passion.

Merci à tous ceux qui participent au bon déroulement de nos manifestations et aux agriculteurs de la commune car sans eux nous ne pourrions pas satisfaire notre passion.

**Le Président,  
Loïc BRANDILY**

### CLUB 3ème AGE

Activités du 1<sup>er</sup> semestre :

22 janvier :	assemblée générale
12 avril :	potée
11 juin :	grillades
9 juillet :	réunion publicitaire
25 juillet :	vacances

Reprise le 3 septembre

Bonnes vacances à tous.

**Le Président,  
Emile L'HERMITTE**

### ÉTOILE SPORTIVE

L'assemblée générale de l'Etoile Sportive s'est tenue le 7 juin à la maison communale, en présence de Miss Sports, des joueurs et des dirigeants.

Le résultat financier est satisfaisant grâce à la réussite du réveillon et de la soirée des Miss sports.

Sur le plan sportif :

Le redémarrage de l'équipe séniors s'est très bien passé. Elle termine à la 2<sup>ème</sup> place, ce qui permet de monter en D3. Notre entraîneur Redouane a su motiver ses troupes et je le remercie pour son investissement.

L'entraînement va reprendre fin juillet pour faire bonne figure en coupe de France, coupe départementale et en championnat.

Quelques joueurs sont venus renforcer notre effectif ce qui devrait permettre de faire une bonne saison.

Bonnes vacances.

**Le Président,  
Georges LUCAS**

Anaëlle TIGER, 2<sup>ème</sup> dauphine  
Laura PERON, Miss Sports  
Axelle LEVAVASSEUR, 1<sup>ère</sup> dauphine



### LA PÉTANQUE GÉRAUSIENNE

Bravo à l'équipe qualifiée Corentin ROBILLARD et Pierre FRIGARA au championnat de France doublette masculin qui se rendra à Dijon le 31/08 et le 01/09. Bonne chance à eux.

Bravo à toutes les équipes ayant participé aux différents championnats, du beau jeu, Sandrine BISSONNIER finaliste de Ligue de Bretagne individuelle à Lorient.

Nos différents concours du premier semestre ont été un succès dont notre grand prix SUPER U en juin avec 64 équipes malgré une météo plus que maussade.

Merci à la municipalité pour avoir fait désherber les terrains.

Le 30 juin a été organisée notre journée du club qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et

chaleureuse.

Le 10 octobre se déroulera un concours vétérans dès 9 H 30.

Ne pas oublier notre repas annuel, jambon à l'os le 9 novembre, animé par Jackie.  
Cartes à disposition au 07 82 10 50 19 – 06 44 77 48 21 – 06 35 41 67 29.

[herve.seyrat@laposte.net](mailto:herve.seyrat@laposte.net)

Vacances obligent, les entraînements ouverts à tous, reprendront régulièrement fin août :

Lundi : 14 H – 19 H

Mercredi : 17 H – 20 H

Vendredi : 17 H – 20 H

Bon été à tous.

**Marie-Christine LACUSKA**  
Secrétaire de la Pétanque Gérausienne



### Comité FNACA

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, nous avons eu deux décès parmi nos adhérents :

Mr Joseph DUVAL de Lanvally, décédé au mois de mars

Mr Jean OGER des Champs-Géraux, décédé au mois d'avril.

Nous adressons nos sincères condoléances aux deux familles.

Un de nos adhérents a reçu sa carte du combattant. Il s'agit de Mr André Delaune.

Notre couscous sera organisé le 16 novembre. Venez nombreux.

Bonnes vacances.

**Le Président,**  
**Pierre SIMON**

### AU FIL DES CHAMPS

C'est dans le contexte d'une année marquée par le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement que nous avons, comme chaque année, fixé notre rendez-vous commémoratif au 19 mai.

Merci aux nombreuses personnes et aux jeunes Los Campos d'avoir répondu à notre invitation.

Avec ces instants mémoriels, chacun peut trouver matière à faire des rapprochements avec notre époque. L'histoire sert aussi à cela.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour la journée du 31 mai 2020 pour un autre rendez-vous de mémoire, animations du patrimoine et festif.

Bel été à tous.

**Le Président,  
Pascal L'HERMITTE  
06 16 66 15 16**



### ENTENTE DU BRICE

Le 21 juillet a eu lieu la course cycliste «Le Trophée André Blanchard » :

Minimes : 22 participants dont 4 filles

Cadets : 34 participants dont 3 filles

Séniors : 91 participants inscrits

Merci à tous les bénévoles qui ont tenu leurs rôles de commissaires, très important pour la sécurité des coureurs et très belle journée.

Merci aussi à tous les annonceurs de la commune pour leurs participations financières qui permettent de maintenir cette manifestation sportive.

Prochain rendez-vous pour l'association : le 21 septembre : repas « Paëlla » le samedi midi.

Bonnes vacances à tous.

**Le Président,  
Joël RENAULT**



### APE Les Champs-Géraux – Plesder

C'est quoi l'APE ???

C'est l'Association des Parents d'Elèves des écoles primaires et maternelles de Plesder & des Champs-Géraux.

Dès l'instant où l'un de vos enfants est scolarisé dans l'une ou l'autre de nos 2 écoles, vous devenez parents d'élèves et vous êtes concernés par les actions de cette association...

Elle a pour but d'aider à financer des activités culturelles et sportives pour vos enfants au même titre qu'un enfant citoyen. Elle finance également ponctuellement l'achat de matériels éducatifs et récréatifs.

Pour récolter les fonds nécessaires à ces activités, nous organisons deux manifestations majeures : un repas aux Champs-Géraux en novembre et un vide-grenier à Plesder fin avril.

Les bénéfices qui en résultent étant toujours répartis de manière équitable entre les deux écoles.

Ces dernières années, grâce au dévouement de beaucoup, nous avons pu financer de nombreux projets ou des activités telles que la voile, les musées, le cinéma, le théâtre, la gym, la musique, etc, soit plus de 4 000 € l'année dernière !

Nous avons également mis en place trois autres manifestations : la kermesse, le Noël et le carnaval des enfants qui restent des événements à part, lieux d'amusement et de convivialité pour tous.

Sans argent, pas de sorties. Nous avons donc besoin de votre aide, petite ou grande, dans la bonne humeur, la convivialité et la bienveillance... vous êtes tous les bienvenus !!!

A très bientôt !

**L'équipe de l'APE**

### **PLUi – ENQUÊTE PUBLIQUE du 12 AOÛT au 20 SEPTEMBRE 2019**

L'enquête publique aura lieu du **12 août au 20 septembre 2019** sur tout le territoire de l'agglomération (10 lieux de permanences).

Dans notre secteur, la mairie d'EVRAIN sera le lieu de permanence du commissaire enquêteur, ainsi que le siège de Dinan Agglomération.

#### **Mairie d'EVRAIN :**

Lundi 12 août de 9 H à 12 H

Mardi 27 août de 14 H à 17 H

Samedi 7 septembre de 9 H à 12 H

Mercredi 18 septembre de 14 H à 17 H

#### **Siège de DINAN AGGLOMERATION** (8 boulevard Simone Veil à DINAN)

Lundi 12 août de 9 H à 12 H

Jeudi 22 août de 9 H à 12 H

Mercredi 4 septembre de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Samedi 14 septembre de 9 H à 12 H

Vendredi 20 septembre de 14 H à 17 H

Le rôle des commissaires enquêteurs :

- prendre en compte et écouter les demandes des pétitionnaires lors de permanences
- formuler un avis sur le PLUiH.

Le rôle des mairies pendant l'enquête :

- renseignements pratiques auprès des habitants

#### **Comment formuler vos observations ?**



Par écrit ou par oral auprès du commissaire enquêteur



Par écrit directement sur le registre d'enquête pendant les horaires d'ouverture au public de chacun des 10 lieux d'enquête



Par voie postale : obligatoirement à l'attention de la Commission d'enquête - Dinan Agglomération 8 Bd Simone Veil 22100 DINAN



Par voie électronique :

Mail : [enquete-publique-1395@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1395@registre-dematerialise.fr) ou

Registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/1395>

### **REPAS du CCAS – CHANGEMENT de DATE**

Le repas du CCAS aura lieu cette année le **1<sup>er</sup> décembre**.

### **REPORT COLLECTE des ORDURES MÉNAGÈRES du 15 AOÛT**

En raison du jeudi 15 août férié, la collecte des ordures ménagères aura lieu le **SAMEDI 17 AOÛT** à partir de 5 H du matin.

### **RESPECT du VOISINAGE - Rappel**

L'arrêté préfectoral de 1990 est toujours d'actualité et il dit que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peut être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 et de 13 H 30 à 19 H 30
- Le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- Le dimanche et les jours fériés de 10 H à 12 H »

Les nuisances sonores sont aussi parfois provoquées par les aboiements des chiens, en présence ou en l'absence de leurs propriétaires.

Afin de maintenir de bonnes relations de voisinage et éviter les plaintes en mairie, veillez à respecter ces mesures de bon sens !

### **RECENSEMENT des JEUNES de 16 ANS - Rappel**

Les jeunes de 16 ans domiciliés sur la commune doivent se faire recenser à la mairie dans le trimestre de leurs 16 ans échus.

Il est préférable que le jeune se déplace en personne avec sa pièce d'identité mais les parents peuvent aussi faire la démarche.

L'attestation fournie lors du recensement et ensuite de la participation à la journée du citoyen est indispensable pour s'inscrire à la conduite accompagnée, permis de conduire, examens...

### **CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT - Rappel**

Un petit rappel concernant les demandes de pièces d'identité.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, nous ne pouvons plus recevoir vos demandes de pièces d'identité.

Vous devez vous adresser à une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Il faut impérativement prendre un rendez-vous, ce qui peut être un peu long.

Voici la liste des mairies de notre secteur qui sont équipées et qui peuvent vous recevoir : Dinan, Jugon-les-Lacs, Ploubalay, Plancoët, Broons.

### **« LES EAUX de DINAN » - Rappel**

2 opérateurs :

VEOLIA pour l'eau

SAUR pour l'assainissement

« Les Eaux de Dinan » avec 2 déclinaisons « Eaux de Dinan : eau potable »  
et « Eaux de Dinan : assainissement ».

Contacts :

Eau potable : 09 69 32 95 10 –

9 Bd de Préval – ZI de QUVERT

du lundi au vendredi de 8 H 30 à 17 H

le samedi de 8 H 30 à 12 H

Assainissement : 02 96 87 96 09

65 Rue de la Tramontane TADEN

du lundi au vendredi de 8 H à 18 H

### **ZERO PESTICIDE pour les PARTICULIERS depuis le 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

Rappel : la loi Labbé qui est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Elle impose une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieures (restent autorisés les produits de bio-contrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique).

### **COLLECTE DE BOUCHONS pour l'association « P'TIT CORPS MALADE »**

Rappel : l'association « P'tit corps malade » de St Maudez fait une collecte des bouchons et couvercles plastiques ainsi que bouchons de liège pour Olivia.

Les points de collecte aux Champs-Géraux :

- La mairie
- Les 3 salles (polyvalente, maison communale, Dominique Savio)
- L'école
- La bibliothèque

Jacqueline MONNIER

### **RENCONTRE SANTÉ « PARENTS & ADOS »** à l'initiative de la Mutualité Française

Mieux se comprendre pour mieux communiquer avec l'aide d'un groupe d'information et d'échanges à destination des parents.

4 séances sont proposées au choix de 18 H 30 à 20 H à ECODIA (pépinière d'entreprises – 33 avenue René Cassin à DINAN)

Lundi 23 ou 30 septembre

Lundi 7 ou 14 octobre

Gratuit mais inscription nécessaire avant le 20 septembre : 06 81 77 04 50 ou [vdiabonda@bretagne.mutualite.fr](mailto:vdiabonda@bretagne.mutualite.fr)

### **Communiqué de la CPAM**

Vous avez des démarches à faire auprès de la CPAM et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ?

L'Assurance Maladie des Côtes-d'Armor peut vous accueillir sur rendez-vous pour toutes questions sur votre situation : arrêt de travail non indemnisé, obtention d'une nouvelle carte vitale, information sur vos droits (accident du travail, maternité...), changement d'activité professionnelle etc.

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Prendre rendez-vous :

En vous connectant sur votre compte personnel sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

Par téléphone au 36 46 (service 0.06 €/mn = prix de l'appel)

### **Communiqué du CONSEIL de DEVELOPPEMENT de DINAN**

Conférence débat : panorama des budgets participatifs.

Le Conseil de Développement, installé par Dinan Agglomération en décembre 2017, c'est 48 citoyens bénévoles, habitants de l'agglomération, engagés pour contribuer aux réflexions sur le territoire et développer la participation citoyenne.

Au programme cette année : faire débat autour de l'alimentation, favoriser la pratique du vélo, contribuer aux réflexions sur la stratégie économique et sur les services à la population, participer à la transition écologique... et mener une réflexion au côté de l'Agglomération sur l'expérimentation du budget participatif à Dinan Agglomération.

Le Conseil de Développement), organise le 27 septembre à 18 H 30 à Dinan (salle de la Source) une conférence débat sur les budgets participatifs, ouverte à toutes et à tous !

### Un nouvel artisan sur la commune

#### Entreprise KerAlliances

Cédric Montangérand a créé en mars 2018 sa société spécialisée dans le transport et la logistique de proximité de produits alimentaires Bio et locaux en activité B to B. Après un an, l'équipe s'est agrandie et un premier salarié est arrivé, cela permet dorénavant de livrer les magasins Bio, magasins paysans, commerces de proximité, épiceries, fournils Bio, ... sur les départements 35, 44 et Est 22.

Site internet : [www.keralliances.fr](http://www.keralliances.fr)



Cérémonie de citoyenneté du 6 avril : remise des cartes aux jeunes électeurs : 4 présents sur 17 invités

